

## Dettes d'aliments

Par **emilie54**, le 12/11/2006 à 12:03

Bonjour,  
j'aimerais savoir ce qu'est la définition d'une dette d'aliment, est-ce qu'un loyer non payé peut être considéré comme une dette d'aliment?  
Merci d'avance. twink

Par **bob**, le 12/11/2006 à 12:29

Pour une définition précise de la notion d'aliments  
[http://www.dictionnaire-juridique.com/d ... iments.php](http://www.dictionnaire-juridique.com/d...iments.php).

Voilà

Par **Delph**, le 12/11/2006 à 14:27

Salut twink  
Il me semble pas qu'un loyer impayé soit une dette d'aliments, je pensais plutôt par exemple à des parents séparés où le père doit verser une pension alimentaire à son enfant vivant avec la mère ... non ? twink

Par **Olivier**, le 12/11/2006 à 16:37

il me semble que les aliments comprennent le gîte et le couvert non ?

Par **Delph**, le 12/11/2006 à 21:12

justement je demandais confirmation.. twink